



NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2021 – 077	PLAN BLEU MOBILISATION POUR FAIRE FACE À UN CAS DE COVID-19 PARMIS LE PERSONNEL SOIGNANT AU SEIN DE L'UNITÉ DE VIE « LES IRIS » AU B1	21.10.2021

À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS)
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Nos valeurs de bienveillance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

Mercredi 20 octobre 2021, j'ai été informé qu'une Aide-Soignante de la Résidence DEBROU, qui travaille au sein de l'Unité de vie « les Iris » - 1^{er} étage du Bâtiment B - été déclarée cas contact à la COVID-19 par les services de l'Assurance Maladie.

Immédiatement, l'agent a été invité à s'isoler à son domicile jusqu'à réalisation d'un test RT-PCR nasopharyngé afin de confirmer ou d'infirmer une infection à la COVID-19.

Ce jour, le jeudi 21 octobre 2021, j'ai été informé que le résultat du test RT-PCR s'est révélé positif, je vous confirme donc l'existence d'un cas de COVID-19 parmi le personnel travaillant au sein de l'unité de vie « Les Iris » au B1.

L'agent positif à la COVID-19 revient d'une période de congés de 8 jours et n'a travaillé que le mardi 19 octobre 2021 après-midi. L'agent a toujours porté le masque durant son service et respectant les mesures barrières en vigueur.

Après enquête, et sur la base de ces faits, je vous informe que cet agent n'a pas été contaminé au sein de la Résidence DEBROU, mais à l'extérieur. Ce sont les services de l'Assurance Maladie qui l'ont invité à se faire dépister en tant que cas contact.

Pour votre totale information, je vous rappelle que 91.6% des résidents éligibles à la 3^{ème} dose du vaccin contre la COVID-19 ont reçu le rappel du vaccin, et 100% des agents de la Résidence DEBROU présente un schéma vaccinal complet.

Face à ces circonstances et en tant que Directeur et représentant légal de la Résidence DEBROU, vous trouverez ci-dessous le plan d'actions arrêté par mes soins, ce jour, jeudi 21 octobre 2021 :

- 1) Je vous rappelle que l'ensemble des familles et des proches rendant visite aux habitants de l'unité de vie « Les Iris » au B1 doivent, jusqu'à nouvel ordre, porter un masque chirurgical au sein de l'unité de vie comme dans les jardins, y compris à l'intérieur des logements des résidents. Je rappelle que le masque chirurgical doit couvrir le nez et la bouche.
- 2) Les personnes rendant visite aux habitants de l'unité de vie « Les Iris » au B1 sont invitées à surveiller leur température quotidiennement.

- 3) Les mesures déjà en place actuellement doivent être strictement respectées, et notamment l'inscription de chaque personne sur le registre des entrées, la désinfection des mains à la solution hydroalcoolique à l'entrée de l'établissement, et la présentation du pass sanitaire à l'accueil ou à tout membre du personnel susceptible de le demander.
- 4) La Résidence DEBROU applique toutes les mesures de protection nécessaires à la prise en soins et à la sécurité de l'ensemble des résidents, des familles et du personnel.
- 5) **À ce jour, le jeudi 21 octobre 2021, et à cette heure 17h00, je vous informe qu'aucun résident, ni aucun autre agent, n'a été dépisté positif à la COVID-19 ni ne présente de signes évocateurs d'une infection à la COVID-19.**
- 6) Les mesures de prévention déjà appliquées quotidiennement au sein de l'établissement ont immédiatement été rappelées aux personnels :
 - Mesure quotidienne et traçabilité de la température de tous les personnels de la Résidence DEBROU avant la prise de poste ;
 - Lavage régulier des mains au savon ou à la solution hydro-alcoolique entre chaque soin et chaque résident ;
 - Respect d'une distance de sécurité d'au moins un mètre entre toutes les personnes ;
 - Utilisation de mouchoirs jetables à usage unique, à jeter immédiatement après usage, puis lavage des mains après chaque mouchage ;
 - Aération régulière des locaux ;
 - Renforcement du bio-nettoyage (poignées de portes, tables, ...) avec un produit virucide ;
 - Hygiène stricte des locaux et des WC ;
 - Pour les résidents faisant l'objet d'un isolement préventif ou curatif, mise en œuvre des mesures barrières renforcées (organisation de la prise en soin adaptée, port obligatoire d'une sur-blouse, masque, visière, gants...).

Je vous informe qu'une opération de dépistage de la COVID-19 est programmée dès ce vendredi 22 octobre 2021 afin de tester l'ensemble des résidents et des agents de l'unité de vie « Les Iris » au B1 de la Résidence DEBROU.

Le laboratoire de biologie médicale de Joué-Lès-Tours, LABORIZON, a été sollicité en ce sens dès ce jour.

L'ensemble des mesures décrites ci-dessus s'appliquent jusqu'à publication d'une nouvelle note d'information.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Fin à vous!

Le Directeur

A. ESSALHI

